



Parole et action pour le réveil des consciences et l'évolution des mentalités

26/01/2026

: « L'année 2026 commence : Quelles priorités et Quelles perspectives pour notre pays ? ».



Janvier 2026

A. Introduction

En ce début d'année 2026, PARCEM vient de sortir une analyse intitulée : « **L'année 2026 commence : Quelles priorités et Quelles perspectives pour notre pays ?** ». Les documents stratégiques de stabilisation macro-économique et de lutte contre la corruption vont-elles être une panacée. Pour ce, PARCEM a organisé un point de presse ce mardi le 20 janvier 2026 pour présenter son analyse.

B. Le Bilan de l'année 2025

Dans son analyse PARCEM estime que l'année 2026 devrait être une année de



concrétisation c'est-à-dire une année d'actions concrètes. Nous venons d'achever l'année 2025 avec le constat amer que les défis qui hantent notre pays depuis 2024 sont encore là :

- ✓ La population est frappée de plein fouet par une inflation de deux chiffres faisant le lit d'une paupérisation grandissante ;
- ✓ La crise de la pénurie du carburant est toujours d'actualité, les gens sont fatigués des fils d'entente sur les stations de service, SOPEBU au lieu de résoudre cette crise du carburant a renforcé cette crise. D'un côté il y a l'exportation des minerais et de l'autre côté la SOPEBU nous mènent dans une crise de carburant que le Burundi n'a pas connu même au plus fort de la crise de guerre civile. On se demande où sont les devises issues de l'exportation des minerais ?
- ✓ La crise des devises où le différentiel du taux de change est du simple au double ;
- ✓ La rareté des produits de première nécessité ;
- ✓ Le délabrement des entreprises publiques ou parapubliques ;
- ✓ Les conséquences sur le plan social qui s'observent avec le départ massif des jeunes à l'étranger, toutes les forces cette jeunesse active sont en train de nous échapper. Aujourd'hui partir à l'étranger est devenu comme une compétition, les familles cotisent pour envoyer leurs enfants à l'étranger ;
- ✓ Les services de santé et d'éducation en détérioration ;

- ✓ Les infrastructures avec l'infrastructure phare du marché central pour lequel l'année vient de s'achever sans qu'il y ait le début de construction. Le jour où on a commencé à KAYANZA le processus de construction de cette infrastructure on avait demandé au Directeur de PARCEM ce qu'il en pense, ce dernier avait répondu que ce n'était pas faisable à cause de l'opacité de ce projet. Les gens l'avait accusé d'anti patriote mais au fur du temps la vérité commence à se voir ;
- ✓ L'aménagement pour la zone économique spéciale de WABIBONDO qui n'est pas encore construit ;
- ✓ L'aéroport international de BUJUMBURA qui a besoin d'être réhabilité, à côté de cela le projet de construction d'un nouvel aéroport à BUGENDANA dure depuis plusieurs années, c'est maintenant avec la crise sous régional qu'on constate de l'urgence de la construction d'un nouvel aéroport.
- ✓ Le débit d'internet faible, ...etc.

Au niveau de la Gouvernance, PARCEM a toujours insisté pour que la lutte contre la corruption soit une réalité mais l'année s'achevée alors qu'il y a l'impunité aux grands dossiers qu'on s'était déjà familiarisé et dont on réclame toujours le traitement au niveau de l'institution judiciaire. A ces dossiers vient de s'ajouter d'autres dossiers spectaculaires avec les graves révélations du Ministre en charge des Finances.

Au cours de la dernière conférence de presse, PARCEM avait dénoncé le fait que 60% du budget du Ministère en charge de l'Agriculture soit consacré à la subvention des engrains chimiques alors les résultats ne sont pas au rendez-vous. On avait accusé PARCEM à ce moment de collaborer avec les colonisateurs maintenant on se demande si le Ministre en charge des Finances est devenu un agent des colons.

Pour PARCEM l'ANAGES'A devrait être supprimé car il fatigue beaucoup les agriculteurs qui consacrent leurs temps et leurs énergies à cultiver le maïs mais au final l'ANAGESSA ne leurs paient pas à temps pour leurs récoltés qu'ils sont obligés par l'Etat à vendre à l'ANAGESSA.

Ces dossiers sont renforcés par une paralysie institutionnelle où des politiques de préventions ne sont pas mis en application, le dossier le plus frappant est celui de la construction des zones. Les autorités devraient se souvenir du harcèlement fiscal fait l'OBR à l'endroit des contribuables pour payer les taxes et impôts. C'est inimaginable que l'argent du contribuable soit volé de telle manière. La loi des finances change les

impôts et les taxes chaque année et les contribuables sont dans une imprévisibilité fiscale.

Au niveau politique, on constate un parti unique qui est en train de se confirmer comme seul acteur sur l'échiquier politique Burundais et là alors deux scénarios s'offre soit le pays va continuer à s'enfoncer car un parti unique qui accapare tous les pouvoirs avec la situation actuel où ils vont décider de piller le pays sans vergogne puisqu'ils seuls au pouvoir. Le deuxième scénario est celui où ce parti unique décide de tourne la page de l'histoire et regarde vers une autre trajectoire en construisant un Burundi nouveau en introduisant des réformes qui pourront permettre le décollage du pays. Même dans d'autres pays comme la Chine qui ont un seul part unique mais qui a apporté des réformes qui ont permis à ce pays de se rapproche des Etas Unis d'Amérique actuellement au niveau économique.

Au niveau sécuritaire c'est le conflit qui s'écoué cette région des grands et pour PARCEM les autorités Burundaise devraient faire preuve de sagesse et d'intelligence dans la gestion de cette crise. Quoi qu'il arrive un voisin reste un voisin que tu l'aimes ou tu le déteste, les relations historique entre vos pays restent. Il devrait y avoir un mécanisme de gestion des conflits afin d'éviter des guerres à nos pays qui sont en voie de développement et qui restent fragile au niveau interne.

Dans le passé le Burundi et le Rwanda ont eu des relations de bon voisinage malgré les tensions. Au temps des Présidents BAGAZA, BUYOYA et HAVYARIMANA il y avait des tensions mais il y avait des mécanismes entre les deux pays pour résoudre leurs différends. Par exemple en 1979 lors du voyage du Président BAGAZA au Rwanda lors du sommet France-Afrique, il y a eu des manifestations des réfugies qui se trouvaient au Rwanda, ce qui avait provoqué des tensions entre les deux pays, mais par après ils ont décidés de se rencontrer à MUYINGA pour trouver la solution à ces tensions en organisant des sommets sous régional de deux ans.

Le seul bémol que nous pouvons évoquer est l'élaboration très récemment de deux documents à savoir stratégiques de stabilisation macro-économique et de lutte contre la corruption, là où le bât blesse et qu'on est habitué à ce qu'il y ait toujours des documents, des orientations politiques qui sont élaborés mais dans le cadre de la politique formelle mais au niveau informel ce sont les pratiques, ce qui fait que les choses n'avancent pas.

C. Quelles priorités et Quelles perspectives pour notre pays en 2026 ?

L'année 2026 devrait être une année où ces pratiques qui se cachent derrière une



politique formelle trompeuse s'arrêtent. La politique formelle est l'élaboration des documents qui se fait comme par exemple Vision 2025, CCLP, PND 2018-2027, Vision 2040,2060.

PARCEM lance un appel au Gouvernement d'arrêter ces pratiques de la politique formelle pour cacher la politique informelle. On ne peut pas parler de la stratégie de lutte contre la corruption mais quand le Ministre en charge des Finances fait des révélations sur les cas de corruption il n'y a pas d'enquêtes. Au départ les autorités Burundaises disent que la vision 2025 et le CCLP sont imposés par les blancs et par ils ont décidés d'élaborés leurs plans à savoir PND 2018-2027 et la vision 2040,2060 mais rien ne change, le pays continue de stagner.

Ces pratiques sont comme les récentes révélations du Ministre en charge des Finances, on parle de la lutte contre la corruption en élaborant des documents mais à côté les pratiques de corruption continuent. On remarque par exemple que lorsqu'il y a un projet qui est financé par les bailleurs de fonds, l'intérêt individuel des autorités vient en premier, ensuite l'intérêt du parti au pouvoir et enfin en 3^{ème} position l'intérêt du pays et l'intérêt des citoyens en 4^{ème} position.

Le cas par exemple du détournement des fonds destinés à la construction des bureaux des zones, les citoyens ont payés des taxes et impôts et cet argent qui allait financer cette construction mais cet argent est détourné. En plus il y a des autorités au niveau local qui ont demandé des contributions à la population pour la construction des bureaux des zones, ce qui prouve qu'il y a eu un double détournement.

PARCEM a observé qu'après des cas de corruption, ce qui suit c'est la paralysie institutionnelle c'est-à-dire le blocage des institutions à jouer leurs rôles. Cette paralysie institutionnelle est renforcée par la nomination à la tête des institutions des gens qui n'ont les capacités requises pour occuper ces postes. En plus dans ces

institutions la hiérarchie n'est pas respecté un subalterne se sent plus fort que son chef car il été nommé grâce à un appui d'un homme fort du système.

Par exemple depuis les révélations des cas de corruption, le Parlement n'a pas mis en place des commissions parlementaires d'enquêtes. PARCEM lance un appel au Président du Sénat de mettre sur pied une commission d'enquêtes, si la fois prochaine cette commission n'est pas institué, on conclura qu'on a empêché le Parlement de fonctionner.

Quant aux institutions de contrôle comme la Cour des Comptes et l'Inspection Générale de l'Eta ça fait longtemps qu'ils ont été bloqués. Le Président de la Cour des Comptes devrait mener une enquête sur l'argent qui a été envoyés aux communes pour la construction des bureaux des zones. En plus on ne donne pas à ces institutions des moyens humains et financiers suffisant pour mener des enquêtes. Il faut faire fonctionne les institutions du pays, c'est ce qui sauvera le pays.

Pour le cas de détournement des fonds destinés à la construction des bureaux des zones, les inflations qui ont été commises sont entre autres : le favoritisme qui est punissable jusqu'à la peine de 5 ans d'emprisonnement ; détournement des fonds publics punissable d'une peine de 10 à 20ans d'emprisonnement ; la concussion c'est-à-dire collecte de l'argent dans la population sans respect de la loi qui est punissable d'une peine 10 à 20 ans d'emprisonnement.

La rupture devrait être une priorité pour que les choses avancent, en 2026 le plaidoyer ce n'est plus plaide pour que les lois soient instaurées mais plutôt pour qu'elles soient mise en application car les documents sont disponibles. Au niveau des pratiques la différence avec la politique formelle c'est comme le jour et la nuit. Il faut s'atteler à ce rapprochement du formelle et de l'informelle.

D. **Questions des Journalistes :**

1. Pensez-vous que l'exportation des minerais lancée par le Chef de l'Etat va permettre la relance économique ?

R/ Pour ce qui concerne le secteur minier, il y a trois éléments en prendre en compte pour voir réellement les fruits de cette exportation. Premièrement, il y a l'indicateur qui permet de vérifier si réellement l'exportation des minerais a permis le développement économique d'un pays, cet indicateur se vérifie par l'augmentation des réserves de change de la Banque Centrale et cette dernière organise une vente aux enchères de ces devises, qui sont achètent par les banques commerciales et qui

ensuite les revend aux opérateurs économiques lesquels obtenir des devises importer les produits de première nécessité dont le pays a tant besoin.

L'exportation des minerais contribue dans les recettes de l'Etat e deux manières, la première c'est le montant de 18 milliards de fbu qui est inscrit dans le Budget de l'Etat provient des redevances ou des taxes, deuxièmement, il y a les devises qui proviennent de l'exportation. Actuellement même dans le document de stabilisation macro-économique, le secteur minier contribue à hauteur de 1% du PIB.

Le deuxième élément est la transparence, cette dernière ne se remarque pas à



travers le lancement des camions qui acheminent les minerais vers l'exportation car même au port de Bujumbura, on observe des camions qui acheminent des marchandises qui sont exportés. Pour la transparence, on devrait montrer la teneur en quantité de ces minerais qui sont

exportés, le processus par lequel les exportateurs ont été choisis ainsi que la publication de leurs contrats d'extraction des minerais.

Le troisième élément est l'entrée dans l'ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractive), ce qui permettra la transparence dans le choix des entreprises qui exploitent les minerais, le respect des normes environnementales dans l'extraction des minerais.

2. Qu'est-ce que la paralysie Institutionnelle ?

R/ La paralysie institutionnelle vient des dirigeants qui bloquent certaines institutions de jouer leur rôle. L'ensemble Nationale dans son rôle de contrôle l'action du Gouvernement peut mettre en place une commission parlementaire pour mener des enquêtes sur des dossiers de corruption. S'il y a un parlementaire qui était impliqué dans ces dossiers, il est exclu de cette commission pour cause de conflit d'intérêts.

3. Quelles sont les facteurs du développement agricole ?

R/ D'emblée l'agriculture repose sur la fertilité du sol, la disponibilité des fertilisants, la recherche agricole, la vulgarisation des méthodes, le renforcement des capacités des moniteurs agricoles ainsi que la gouvernance du secteur agricole par exemple la gestion du post récolte, c'est un sujet vaste qui demandera à lui tout seul une autre conférence de presse.

4. Quelle est la solution aux qui continuent à hanter le Burundi ?

R/ La solution est unique, c'est le Président de la République qui s'engage pour changer les choses. Si ce n'est pas le cas, il reste à savoir si le Président Burundais a la volonté d'apporter un changement, s'il en est capable ou s'il est complice du système qui ne veut pas de changement. Chaque autorité pour apporter un changement doit avoir la capacité et la volonté, si elle n'a pas un des deux il échoue.

Lors des émissions publiques, les gens demandent au Chef de l'Etat de donner les noms des gens qui lui empêchent de changer les choses, mais ces gens sont influencés par l'émotion car seules les institutions peuvent réellement punir ces individus que le Président de la République accusé souvent de lui mettre les bâtons dans les houes en lui empêchant d'apporter le changement nécessaire pour le bien de la population Burundaise.

5. Quelles sont les conséquences sur le Burundi des décisions prisés par le Président des Etats Unis d'Amérique ?

R/Les Etats Unis d'Amérique sont une super puissance mondiale, les actions du Président Américains peuvent atteindre même des pays pauvres comme le Burundi car les organismes des Nations Unis qui aident dans le développement des pays en voie de développement comme le Burundi sont parfois touchés par ces actions du Président des Etats Unis d'Amérique. Au niveau de la sous-région s'il peut permettre le retour de la paix, le Burundi pourrait en bénéficier.